

Analyse du budget fédéral 2017 – 22 mars 2017

Faits saillants pour le secteur des sciences de la vie

Préparée par
Octane
STRATÉGIES > COMMUNICATIONS

Budget de 2017 : bâtir une classe moyenne forte

Après le feu d'artifice d'annonces et de dépenses de l'an dernier, le ministre fédéral des Finances Bill Morneau a présenté mercredi un budget riche en politiques et en projets, mais pauvre en argent frais.

Cela n'a rien d'étonnant compte tenu de l'état des finances publiques, toujours largement déficitaires, et des perspectives de croissance économique anémique. Cette année, le ministre des Finances a en outre dû composer avec les fortes turbulences qui caractérisent les premiers mois de la présidence de Donald Trump aux États-Unis.

Un gouvernement majoritaire comme celui de Justin Trudeau peut heureusement se permettre de donner un coup de barre et de prendre des décisions difficiles à mi-mandat, alors que les élections sont encore loin.

Le ministre Morneau avait préparé le terrain et répété à l'envi qu'il entendait se concentrer sur la formation de la main-d'œuvre et sur l'innovation, plutôt que d'offrir des cadeaux aux contribuables. C'est exactement ce qu'il a fait.

Faits saillants

- Le budget prévoit un déficit de 28,5 milliards de dollars pour l'exercice financier 2017-2018 et de 27,4 milliards de dollars en 2018-2019. **Le retour à l'équilibre budgétaire n'est pas prévu à moyen terme.**
- Le poids de la dette fédérale en pourcentage du PIB devrait rester stable à 31,5 % cette année et l'an prochain.
- De façon générale, le gouvernement compte stimuler la croissance économique en encourageant l'innovation dans les secteurs de pointe et en appuyant les initiatives de formation de la main-d'œuvre.

Le budget fédéral de 2017 contient une série de mesures d'intérêt pour le secteur des sciences de la vie, notamment dans le premier chapitre intitulé « Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne » et plus particulièrement, la section titrée « Un pays d'innovateurs ».

Les pages qui suivent contiennent les extraits du budget les plus pertinents pour le secteur des sciences de la vie.



Innovation

Innovation Canada

Le budget de 2017 propose de mettre sur pied **Innovation Canada**, une nouvelle plateforme dirigée par **Innovation, Sciences et Développement économique Canada**, qui coordonnera et simplifiera le soutien offert aux innovateurs du Canada.

Innovation Canada aura pour mandat de :

- **Diriger la création de stratégies de croissance économique au Canada.** En collaboration avec les principaux innovateurs du pays, **Innovation Canada établira six tables sectorielles de stratégie économique visant à cerner les possibilités d'innovation dans les domaines suivants** : fabrication de pointe, agroalimentaire, technologies propres, industrie numérique, **sciences biologiques et de la santé**, et ressources propres. Les tables sectorielles de stratégies économiques établiront des **cibles de croissance ambitieuses** pour les innovateurs canadiens et **cerneront les défis propres à chaque secteur**, les « goulots d'étranglement » de l'innovation ainsi que les **obstacles à une participation accrue des deux sexes**, en plus d'énoncer des stratégies particulières pour aider les innovateurs à atteindre leurs cibles. Les tables sectorielles de stratégies économiques contribueront à orienter les efforts du gouvernement visant à offrir des programmes pertinents et efficaces aux innovateurs du Canada.
- **Amorcer un examen pangouvernemental des programmes d'innovation en entreprise.** Afin de s'assurer que ses programmes sont simples et efficaces et qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des innovateurs du Canada, **le gouvernement examinera les programmes existants avec l'appui d'experts externes.** L'examen englobera toutes les organisations fédérales pertinentes et permettra de déterminer comment les programmes existants pourraient être regroupés ou simplifiés. Parallèlement, **le gouvernement examinera aussi le Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental** afin de veiller au maintien de son efficacité et de son efficacité. **Innovation Canada fera éventuellement office de guichet unique** pour les innovateurs canadiens. Innovation Canada hébergera l'ensemble simplifié des programmes d'innovation du gouvernement fédéral, ce qui permettra de mieux soutenir les innovateurs canadiens.



Accélérer l'innovation à l'aide des « supergrappes »

Le budget de 2017 propose d'investir jusqu'à **950 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017-2018, pour appuyer un petit nombre de « supergrappes » d'innovation** qui présentent le plus grand potentiel d'accélération de la croissance économique. **Les fonds seront attribués par voie concurrentielle.**

Le concours, qui sera lancé en 2017, visera les supergrappes qui viennent accroître la compétitivité mondiale du Canada en mettant l'accent sur des industries très innovantes comme la fabrication de pointe, l'agroalimentaire, les technologies propres, la technologie numérique, **les sciences biologiques et de la santé**, les ressources propres, ainsi que l'infrastructure et le transport.

Des 950 millions de dollars, 800 millions proviendront de la dotation budgétaire au titre des réseaux et des grappes d'innovation annoncée dans le budget de 2016, et 150 millions proviendront des sommes affectées à l'infrastructure du transport en commun et à l'infrastructure verte dans l'Énoncé économique de l'automne 2016.

Capital de risque

Afin d'appuyer la croissance continue des entreprises innovantes du Canada, le budget de 2017 propose de **libérer 400 millions de dollars, par l'entremise de la Banque de développement du Canada** et selon la comptabilité de caisse, sur une période de trois ans à compter de 2017-2018. Ces fonds seront destinés à une **nouvelle initiative de catalyse du capital de risque, qui viendra accroître le capital de risque accessible aux entrepreneurs canadiens qui en sont à un stade plus avancé de développement** (ce capital de risque est typiquement offert aux jeunes entreprises bien établies ayant des ventes et des recettes, dans le but de soutenir leur expansion).

Approvisionnement stratégique

Le budget de 2017 propose de consacrer jusqu'à **50 millions de dollars, à compter de 2017-2018, pour le lancement d'un nouveau programme d'approvisionnement, Solutions innovatrices Canada**, modelé sur le programme très fructueux des États-Unis intitulé Small Business Innovation Research.

Dans le cadre du programme Solutions innovatrices Canada, **une partie du financement des ministères et organismes fédéraux sera affecté aux premières étapes de recherche-développement, aux prototypes qui en sont aux dernières étapes et à d'autres biens et services d'innovateurs et entrepreneurs canadiens.**

Stratégie en matière de propriété intellectuelle pour 2017

Le budget de 2017 annonce que le gouvernement élaborera une **nouvelle stratégie en matière de propriété intellectuelle au cours de l'année à venir.**



Examen du soutien fédéral des sciences fondamentales

En 2016, le gouvernement a lancé un examen indépendant des investissements fédéraux dans la recherche en sciences fondamentales et du financement de cette recherche.

Le budget rappelle le contexte et l'importance de cet examen et mentionne que le rapport et les recommandations du groupe d'experts seront rendus publics au cours des mois à venir.

Création du poste de Conseiller scientifique en chef

Le budget de 2017 propose de rehausser l'importance des sciences au gouvernement en établissant le poste de conseiller scientifique en chef et un secrétariat connexe. Dans le cadre de son mandat, le conseiller scientifique en chef offrira des conseils sur les façons de garantir que les connaissances scientifiques du gouvernement sont accessibles au public, que les scientifiques fédéraux peuvent s'exprimer librement sur leurs recherches et que les travaux scientifiques sont communiqués efficacement dans l'ensemble du gouvernement.

Le conseiller scientifique en chef sera chargé de conseiller le premier ministre et le ministre des Sciences, et il remplira principalement des fonctions de consultation et de coordination. Le budget de 2017 propose d'accorder un budget annuel de 2 millions de dollars pour le conseiller scientifique en chef et le secrétariat connexe.

De plus, au cours de l'année à venir, le gouvernement s'emploiera à élaborer une nouvelle stratégie sur l'infrastructure scientifique fédérale. Cela comprendra un examen des investissements existants dans l'infrastructure scientifique fédérale, y compris les laboratoires et les centres d'essais fédéraux, et la présentation d'une feuille de route pour les investissements futurs.

Positionnement du CNRC

En 2017, le gouvernement entreprendra **un examen destiné à évaluer la façon dont le Conseil national de recherches peut au mieux appuyer le Plan pour l'innovation et les compétences**, conformément au mandat du nouveau président du Conseil.



Compétences et main d'œuvre

Développement des compétences

La première partie du chapitre 1 annonce un Plan pour l'innovation et les compétences du Canada. Ce plan contient des objectifs chiffrés tels que d'accroître les exportations de biens et services provenant de la fabrication de pointe de 30 % d'ici 2025 et de doubler le nombre d'entreprises à forte croissance au Canada de 14 000 à 28 000, surtout dans l'industrie numérique et les secteurs de la technologie propre et de la technologie de la santé.

Le plan contient également une série de mesures destinées à développer et renforcer les compétences des travailleurs canadiens. Plusieurs de ces mesures pourront appuyer les efforts déployés en ce sens par les entreprises, y compris celles du secteur des sciences de la vie. Notons par exemple la mise sur pied d'un nouvel organisme qui appuiera l'acquisition et la mesure des compétences au Canada. Cet organisme recevra 225 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2018-2019.

Attraction des meilleurs talents de partout dans le monde

Toujours en ce qui concerne l'attraction de main-d'œuvre qualifiée, le gouvernement propose d'investir **7,8 millions \$ sur deux ans afin de mettre en œuvre un nouveau volet relatif aux talents mondiaux** dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Cette mesure fait partie de la stratégie en matière de compétences mondiales.

Le gouvernement instaurera également une **nouvelle exemption de permis de travail dans le cas des mandats de travail de courte durée** (moins de 30 jours par année). Cette exemption servira aux

échanges de travail de courte durée entre entreprises, aux échanges d'études ou à l'entrée temporaire d'experts.

Le budget de 2017 prévoit également la modification de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés pour veiller à ce que le **système Entrée express — le système qui gère les programmes économiques de résidence permanente du Canada — réponde aux besoins du marché du travail canadien**, et à ce que les candidats les plus susceptibles de réussir au Canada soient sélectionnés.

Le budget de 2017 prévoit 279,8 millions de dollars sur cinq ans, dès 2017-2018, et 49,8 millions par année par la suite, afin de soutenir l'exécution continue du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme de mobilité internationale. Cet investissement misera sur la nouvelle stratégie en matière de compétences mondiales du Canada, qui aidera à faciliter l'entrée temporaire de talents mondiaux hautement qualifiés.



Chaires de recherche

Compte tenu de l'importance de l'excellence en recherche et pour souligner le 150^e anniversaire du Canada, **environ 25 chaires de recherche Canada 150 seront créées afin d'attirer des universitaires et des chercheurs internationaux de premier plan au Canada et de rehausser la réputation du Canada en tant que centre mondial de l'innovation, de la science et de l'excellence en recherche.**

Le budget de 2017 propose d'investir **117,6 millions de dollars sur huit ans pour ces nouvelles chaires**, qui seront financées à l'aide de ressources du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada existant.

Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Pour faire en sorte que les nouveaux arrivants au Canada soient en mesure d'optimiser leurs compétences et de maximiser leur contribution à l'économie, le budget de 2017 prévoit de **réaffecter 27,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et 5,5 millions par année par la suite**, des ressources existantes d'Emploi et Développement social Canada **afin de soutenir une stratégie d'emploi ciblée pour les nouveaux arrivants.**

La stratégie comportera notamment une meilleure aide préalable à l'arrivée, de sorte que les nouveaux arrivants puissent commencer le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers avant leur arrivée au Canada.



Santé

Le budget de 2017 propose **d'investir 6 milliards de dollars** sur dix ans **pour les soins à domicile** et **5 milliards de dollars** sur dix ans **pour soutenir les initiatives en matière de santé mentale**.

De plus, le budget propose :

- D'améliorer l'accès aux médicaments sur ordonnance, de faire baisser les prix des médicaments et de soutenir la prescription appropriée grâce à un **investissement de 140,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et de 18,2 millions par année par la suite qui sera versé à Santé Canada, au Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés et à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé.**
- De combler des lacunes dans les données sur la santé, appuyer une prise de décisions améliorée et renforcer l'établissement de rapports sur le rendement du système de santé grâce à un **investissement de 3,0 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et de 15,0 millions par année par la suite.** Ces sommes seront versées à **l'Institut canadien d'information sur la santé.**
- D'élargir les initiatives en matière d'ordonnance électronique et de soins virtuels, appuyer la poursuite de l'adoption et de l'utilisation des dossiers médicaux électroniques, aider les patients à accéder à leur dossier de santé par voie électronique et mieux relier les systèmes de dossiers de santé électroniques afin d'améliorer l'accès pour tous les fournisseurs et tous les établissements grâce à un investissement de **300 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017-2018, versé à l'Inforoute Santé du Canada.**
- De continuer d'accélérer l'innovation dans toutes les provinces et tous les territoires grâce à un investissement de **51,0 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2019-2020, et de 17,0 millions par année par la suite, versé à la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.**

Mesures fiscales : déduction additionnelle au titre de dons de médicaments

Les sociétés qui font don de médicaments venant de leur inventaire à un organisme de bienfaisance admissible peuvent demander une déduction additionnelle correspondant au moins élevé des montants suivants : le coût du médicament donné et 50 % de l'excédent de la juste valeur marchande du médicament donné sur le coût de celui-ci.

Le budget de 2017 propose **d'éliminer la déduction additionnelle au titre de dons de médicaments.** Cette mesure n'a pas d'incidence sur les règles fiscales générales qui gouvernent les dons faits par des sociétés à des organismes de bienfaisance enregistrés, y compris les dons de médicaments.

Analyse préparée le 22 mars 2017

Pour information : Jean Michel Laurin
Vice-président et Directeur, bureau d'Ottawa
Octane Stratégies
Tél : 613-406-6166
Courriel : jmlaurin@octanestrategies.com